

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 28 (1887), p. 385-392

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1887__28_385_0

© Société de statistique de Paris, 1887, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1887.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1887.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Yvernès.

Le procès-verbal de la séance du 19 octobre est adopté.

Il est procédé à l'élection de plusieurs membres nouveaux. Sont déclarés admis en qualité de *membres titulaires* :

MM. FRAVATON, inspecteur de l'enregistrement, présenté par MM. Etienne Chalvet et de Foville.

MOUGEOLLE (Paul), ancien élève de l'École polytechnique, présenté par MM. de Foville et Yvernès.

TURQUAN (Sébastien), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, présenté par MM. Victor Turquan et Anthoine.

M. Boutin, empêché par une circonstance fortuite, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Il annonce qu'il sera en mesure de faire à la prochaine réunion sa communication sur l'évaluation de la propriété bâtie et sur la statistique des professions patentées.

M. Limousin, qui se trouve également empêché, demande l'ajournement au mois prochain de la discussion de son étude sur le déclassement des routes nationales et sur la question des péages de navigation.

M. le Président rappelle à la Société qu'il y aura lieu de procéder dans la séance du 21 décembre à l'élection des membres appelés à compléter le Bureau et le Conseil pour l'année 1888.

Conformément à l'article 6 du règlement, le Conseil a discuté les diverses candidatures.

Sur le refus formel de M. E. Tisserand, directeur de l'agriculture, qui était désigné d'avance pour la présidence, et de M. E. Boutin, directeur général des con-

tributions directes, à qui la vice-présidence avait été offerte, le choix du Conseil s'est porté sur les membres ci-après désignés :

Président : M. André COCHUT, directeur honoraire du Mont-de-piété, en remplacement de M. E. YVERNÈS, président sortant en vertu de l'article 7 des statuts.

Vice-Président : M. Eugène KELLER, ingénieur en chef des mines, membre du Conseil, en remplacement de M. Cochut, proposé pour la présidence.

Membres du Conseil : MM. VANNACQUE, chef de division au ministère du commerce et de l'industrie, en remplacement de M. Keller, proposé pour la vice-présidence, et A. NEYMARCK, publiciste, en remplacement de M. Boutin, membre sortant en vertu des statuts.

Le Conseil propose en outre de maintenir pour une nouvelle période de trois ans :

MM. Toussaint LOUA, *secrétaire général*.

Jules ROBÏNS, *trésorier-archiviste*.

En communiquant cette liste, M. le Président fait observer qu'en vertu de l'article 6 du règlement, toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au Secrétaire général dans un délai de huit jours.

M. le Président communique à la Société le programme des questions soumises par le ministre de l'instruction publique aux délégués des Sociétés savantes en vue du Congrès de 1888. Il croit devoir se borner à énumérer celles de ces questions qui concernent spécialement la section des sciences économiques et sociales.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° De la propriété en pays musulman.

2° Analyse des dispositions prises, depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours, pour créer et développer la vicinalité. Avantages et inconvénients de la corvée et de la prestation en nature ; appréciation des conditions actuelles de la législation sur les chemins vicinaux.

3° Historique de la législation ayant eu pour but de conserver les forêts sous l'ancien régime et de nos jours. Indication de quelques mesures à prendre pour prévenir les défrichements et les exploitations abusives de bois et forêts des particuliers.

4° Rechercher s'il y aurait lieu de modifier la législation relative à la juridiction consulaire.

5° Étudier la législation relative aux portions ménagères et communales, en France et à l'étranger.

6° Examiner s'il n'y aurait pas lieu d'assurer, en France, par voie législative, une indemnité aux personnes poursuivies ou condamnées à tort, en matière criminelle, correctionnelle ou de police. Rechercher ce qui a été fait ou tenté dans cette voie à l'étranger.

7° Rechercher les traces des corporations de métier s'étendant à une région ou à une province, ou bien les unions ayant pu exister entre les corporations similaires de plusieurs villes.

8° Étudier dans une province ou une circonscription plus restreinte la succession des différents modes d'amodiation des terres. A quelle époque et dans quelle mesure le bail à ferme ou le métayage a-t-il remplacé les anciennes tenures. — Recueillir tous rensei-

gnements sur les redevances, prix, services accessoires et durée des baux, aux différentes époques. Indiquer, selon les localités, la substitution, au XVIII^e siècle ou au XIX^e siècle, du fermage à rente fixe au métayage, ou inversement.

9° Faire l'histoire, dans une province ou une circonscription plus restreinte, des contrats intéressant l'ouvrier agricole au faire-valoir du propriétaire, tels que le glanage dans l'Artois, l'engagement des maîtres-valets dans les pays toulousains.

10° La diminution de la population rurale.

11° Étudier la valeur vénale de la propriété non bâtie au XVIII^e siècle dans une province, et comparer cette valeur avec la valeur vénale actuelle.

12° Du crédit agricole et des moyens de l'organiser efficacement, son fonctionnement en Allemagne et en Italie. Syndicats d'agriculteurs pour l'achat des instruments et des engrais, et pour la vente des produits.

13° Étude des résultats statistiques de la participation aux bénéfices dans l'industrie.

14° Des conditions d'exécution qui peuvent justifier le rang que la transportation et la relégation occupent dans l'échelle des peines d'après la législation en vigueur.

15° De l'étude des langues étrangères vivantes. — Quelle place doit-elle tenir aux divers degrés d'enseignement et particulièrement dans l'enseignement secondaire sous toutes ses formes? Quelle part doit y être faite, soit à une culture toute pratique, en vue de l'usage même des langues, soit à une culture proprement littéraire? En ce qui concerne cette dernière culture, jusqu'à quel point les langues et les littératures étrangères pourraient-elles remplacer les langues et les littératures classiques?

M. le Président annonce ensuite que, conformément à l'invitation qui lui en a été faite par l'assemblée, le Conseil a pris les mesures nécessaires pour assurer la participation de la Société de statistique de Paris à l'Exposition universelle de 1889.

M. le Secrétaire général fait une rapide analyse des ouvrages et documents adressés à la Société (1) parmi lesquels il distingue deux brochures de notre collègue M. Raffalovich, l'une relative au dernier Congrès scientifique de Toulouse, et l'autre au nouvel impôt de l'alcool en Allemagne.

M. DE FOVILLE présente, de la part de M. le comte de Colbert-Laplace, député du Calvados, une brochure qui traite de la question de l'alcool au point de vue de l'intérêt de nos contingents (*Danger de nos contingents*, réplique au rapport de M. Claude). La thèse de M. de Colbert-Laplace est que, au point de vue de l'hygiène, les eaux-de-vie produites par les bouilleurs de cru sont loin d'avoir les inconvénients des alcools de maïs, pommes de terre, etc., et peuvent seuls, par leur bon marché, leur faire utilement concurrence. L'auteur justifie cette affirmation en comparant les résultats constatés par les conseils de révision dans les départements où les eaux-de-vie de cru dominent et dans ceux où la consommation porte principalement sur les alcools industriels. Les calculs de M. de Colbert-Laplace sont très intéressants, très nouveaux, et méritent l'attention de tous ceux qui, ici ou ailleurs, cherchent à voir clair dans ces graves questions.

M. CHEYSSON présente à la Société, au nom du ministère des travaux publics, l'Album de statistique graphique qui vient de paraître et qui est le huitième de la série depuis l'origine de cette publication. Comme la Société le connaît de longue date, il se bornera à signaler en quelques mots les particularités qui distinguent cet album des précédents.

(1) Voir le Bulletin bibliographique.

Pour la première fois cet album donne, sans lacune, le mouvement des voyageurs sur les diverses lignes du réseau ferré (planche n° 4).

Sous le n° 5, il renferme une planche intitulée *Carte des voies navigables*, qui participe à la fois de la carte géographique et du cartogramme. Elle figure, en effet, outre les tracés des voies navigables, leur nature (canaux ou rivières, navigables ou flottables); leurs conditions de navigabilité suivant qu'elles ont ou non un mouillage supérieur à 2 mètres et des écluses d'au moins 38^m,50 de longueur et 5^m,20 de largeur; les longueurs de leurs sections; les cotes des distances de leurs principaux points (ports, confluents...), et les développements des itinéraires qu'on peut combiner en partant de diverses origines : Paris, Bordeaux, Nantes.

La planche 14 est celle que M. Cheysson a déjà soumise à la Société dans une discussion récente (1) et qui figure pour la période comprise entre 1851 et 1884 les tonnages des diverses voies de transport, dont elle éclaire d'une vive lumière le rôle et les services.

Les vingt dernières planches, dont le ministère de l'agriculture a fourni les éléments numériques, traduisent les principaux résultats de l'enquête décennale agricole. Au point de vue de l'exécution statistique, elles constituent la première application de la méthode nouvelle que M. Cheysson a exposée devant la Société dans la séance du 17 février 1887, sous le nom de *Méthode des cartogrammes à teintes dégradées et à écarts proportionnels*, et qui a pour objet de rendre comparables les cartogrammes d'une même série en donnant la même signification à la même teinte sur toutes les cartes, condition importante et méconnue par les systèmes usités jusqu'ici (2).

Outre leur intérêt de technologie statistique, ces planches présentent un véritable intérêt économique, comme suffit à le faire pressentir le simple énoncé de leurs titres : répartition du territoire entre les cultures les plus importantes ; production du froment par hectare, par habitant et par cultivateur ; surface consacrée aux céréales, au froment, aux cultures industrielles et fourragères ; nombre des chevaux et poids du bétail (bœufs, moutons et porcs par hectare) ; rapport de la population rurale à la population totale ; proportion des diverses catégories de travailleurs agricoles et des divers modes d'exploitation, enfin nombre des exploitations rurales distinguées d'après leur étendue.

M. Cheysson s'abstient aujourd'hui de toute discussion sur les résultats de l'enquête agricole tels qu'ils apparaissent dans les planches de l'album, réservant à M. Tisserand le soin de présenter lui-même à la Société cette enquête qui est son œuvre, avec la magistrale introduction qu'il achève et qui en sera le lumineux commentaire.

M. Cheysson termine sa communication par quelques indications sommaires sur le prochain album en cours de préparation et qui comprendra, outre les planches de fondation, des planches absolument nouvelles sur le personnel des grandes compagnies, les variations des salaires, des prix, sur les institutions de prévoyance consacrées aux agents des chemins de fer, etc.

M. le Président remercie M. Cheysson de sa communication et le félicite de la valeur de cette belle publication, dont il a trouvé le moyen chaque année, non seulement de maintenir, mais encore d'élever sans cesse le niveau.

(1) *Journal de la Société de statistique*, juillet 1887, p. 221.

(2) *Ibid.*, avril 1887, p. 128.

Sur l'invitation du Président, M. Cheysson commente en quelques mots une autre publication offerte à la Société par le ministère des travaux publics : *Le Relevé général du tonnage des marchandises transportées sur les fleuves, rivières et canaux pendant l'année 1885*.

Ce relevé a été établi d'après le même programme que ceux qui l'ont précédé et les explications déjà fournies à cet égard à la Société, pour les volumes des années antérieures, dispensent d'en reprendre l'exposé.

On mentionnera seulement une nouvelle amélioration ajoutée à celles déjà introduites successivement dans cette publication. L'ancienne nomenclature des cours d'eau a été remplacée par un tableau développé donnant la liste complète des cours d'eau du domaine public en distinguant les parties utilisées comme voies de transport d'avec celles qui sont simplement classées comme flottables ou navigables. Pour les cours d'eau fréquentés, on trouve dans ce tableau, avec les chiffres des longueurs, les conditions de navigabilité de chacun d'eux, c'est-à-dire leur mouillage ainsi que les dimensions principales des ouvrages qui s'y rencontrent.

M. Th. DUCROCQ a bien voulu offrir à la Société ses deux dernières publications : *Études de droit public. — Études d'histoire financière et monétaire*. On peut juger, d'après les titres mêmes, de l'importance et du grand intérêt de ces ouvrages. M. le Président serait heureux qu'il se trouvât dans la Société un membre pour en rendre compte; mais en attendant qu'on ait fait connaître les ouvrages du maître, il demande la permission de présenter celui d'un élève. Il s'agit de la *Tunisie* et de son administration politique, financière et judiciaire, que vient de faire paraître M. Maurice Yvernès. Plusieurs exemplaires de cette brochure sont à la disposition de ceux qui voudraient la consulter.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la question de l'alcool.

M. Victor Turquan a la parole.

M. TURQUAN exprime le regret que l'honorable sénateur M. Claude (des Vosges), rapporteur de la commission sénatoriale d'enquête sur la consommation de l'alcool, ait été empêché par une indisposition de prendre part à la discussion, et de répondre lui-même aux critiques qui ont été adressées à son rapport par deux de nos collègues, MM. Hartmann et Fournier de Flaix. Il donne ensuite lecture d'une note qui sera reproduite *in extenso* dans le Bulletin, et dans laquelle ces critiques sont examinées et combattues point par point.

Les principales observations de M. Hartmann portaient sur les emplois industriels de l'alcool qui, à son avis, sont plus considérables que ne l'a pensé M. Claude (des Vosges), sur l'accroissement de la consommation véritable de l'alcool lequel, d'après notre collègue, aurait cessé d'être inquiétant. M. Hartmann aurait désiré en outre qu'il fût tenu compte dans le calcul des moyennes de consommation, des déplacements de population, une grande quantité de spiritueux devant être consommée par les voyageurs dans les villes d'eaux ou de bains de mer, etc.

Enfin, M. Hartmann a voulu démontrer que le nombre de débits n'avait pas d'influence sur le développement de l'alcoolisme et qu'il s'en fallait de beaucoup que le nombre des cabarets ou débits fût égal au nombre des licences.

M. Turquan pense que l'arrêt constaté par les statisticiens dans la marche ascendante de la consommation officielle de l'alcool, ne saurait être considérée comme

un symptôme rassurant, car les accidents dus à l'alcoolisme, c'est-à-dire le nombre de cas d'ivresse publique, de suicide dus à l'excès de spiritueux, d'aliénation mentale alcoolique, etc., ne font que s'accroître précisément dans les régions du Nord ; du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France, où, comme l'on sait, la consommation du vin est remplacée par celle de l'alcool.

En ce qui concerne la très forte consommation accusée par certaines villes comme Eu, Le Tréport, Dieppe, Le Havre, M. Turquan conteste qu'on puisse l'attribuer à la présence momentanée des familles parisiennes ou autres, car ce phénomène ne manquerait pas d'avoir lieu dans toutes les localités qui possèdent des plages fréquentées. Si la consommation est plus forte tout le long des côtes, c'est qu'elle résulte des habitudes bien connues de la population locale.

Quant au nombre de 400,000 licences, qui avait été pris comme base de certaines considérations statistiques par l'honorable rapporteur du Sénat, il était légitime de les compter pour autant de débitants de boissons, car l'administration des contributions directes n'avait pas encore, il y a un an, fourni des renseignements relatifs à la classification des commerçants assujettis à la patente, pour vente de boissons au détail. Le tableau inséré au *Bulletin de statistique et de législation comparée* du ministère des finances, ne fait que confirmer les chiffres sur lesquels s'est appuyée l'enquête sénatoriale ; il ressort de cette classification qu'il y aurait en France actuellement 374,757 débits de toute nature. D'autre part, on a signalé l'accroissement très sensible du nombre des débits, et par conséquent de leur clientèle dans des régions où la consommation taxée de l'alcool avait diminué : ne serait-ce pas là un indice certain de la fraude ?

M. Turquan reprend ensuite les théories qui avaient été émises par M. Fournier de Flaix dans la *Revue scientifique* et dans le *Bulletin de la Société de statistique*, en vue de prouver que le nombre des crimes, des suicides et des cas d'aliénation mentale est absolument indépendant de l'importance de la consommation alcoolique. L'orateur s'appuie sur les travaux de MM. Lunier, Brouardel, Rochard, Broch et Yvernès, ainsi que sur les statistiques récentes qu'il a eu l'occasion de dresser à ce sujet, pour réfuter les critiques formulées par M. Fournier de Flaix. Il donne enfin quelques détails sur la pratique et sur l'importance des fraudes auxquelles se livrent les bouilleurs de cru et les bouilleurs de profession. On ne saurait attribuer la totalité des fraudes en matière d'alcool aux seuls bouilleurs de cru, néanmoins ces derniers parviennent à soustraire annuellement à l'impôt de beaucoup plus grandes quantités d'alcool que ne le suppose M. Fournier de Flaix. Pour ne parler que de la région qui produit des cidres, M. Turquan estime à 16 millions d'hectolitres la production moyenne des cidres ; la consommation taxée, officielle, n'absorbant que 6 millions au plus, il reste 10 millions d'hectolitres, qui ne sont pas consommés comme cidres, et dont on perd la trace. Comme il est difficile de croire que ces 10 millions d'hectolitres ne sont pas utilisés, on peut admettre qu'ils sont convertis en eau-de-vie : 300,000 hectolitres d'alcool pur environ échapperaient de ce chef à la Régie. Du reste, les syndicats du commerce des spiritueux n'évaluent pas à moins de un million d'hectolitres la quantité d'alcool pur produite ou consommée en fraude, dans toute l'étendue de la France.

M. HARTMANN, répondant à M. Turquan, insiste sur ce fait que la consommation des boissons fermentées a doublé en trente ans comme celle de l'alcool. Bien que la production des vins en France ait été moindre dans ces dernières années par

suite des ravages du phylloxéra, la consommation s'est maintenue au même taux, par suite des apports de l'étranger.

Quant aux emplois industriels de l'alcool, M. Turquan ne conteste pas le chiffre de 250,000 hectolitres déjà mentionné, il y a donc là une lacune dans le rapport de M. Claude.

En ce qui concerne les moyennes de consommation par tête d'habitant, il ne pouvait contester non plus l'influence des déplacements de population, principalement dans les villes d'eaux, mais il a cherché à l'atténuer.

M. Hartmann a prouvé dans une précédente séance que l'augmentation des débits n'est pas en rapport avec celle de la consommation alcoolique. Il ne reviendra pas sur les chiffres qu'il a posés, mais il tient à répéter que tous les débits ne sont pas des lieux de consommation d'alcool. C'est à ce sujet qu'il a présenté une note qui sera très prochainement insérée dans le Journal dans laquelle il établit que sur 422,303 débitants, il y a 35,480 limonadiers, cafetiers ou glaciers; 222,867 marchands de vin en détail, liquoristes ou cabaretiers; 19,455 marchands de vin à emporter; 54,189 restaurateurs et aubergistes; 90,312 épiciers.

Or la consommation en alcools se fait principalement dans les deux premières catégories; et c'est sur ces catégories qu'il aurait fallu porter la comparaison et non sur l'ensemble des débits.

M. FOURNIER DE FLAIX dit ne pouvoir admettre les conclusions du rapport de M. Claude sur l'augmentation progressive de la consommation des alcools. Il suffit de se reporter au travail de M. Broch sur les *excitants modernes*, pour voir que depuis 1875 les diverses consommations classées sous ce titre ont diminué, à l'exception peut-être du sucre qu'on ne peut, à vrai dire, considérer comme un excitant. Il conteste également l'évaluation qui a été faite de la fraude due aux bouilleurs de cru. Si les chiffres cités étaient exacts, la consommation réelle de l'alcool serait plus forte en France qu'elle ne l'est en Allemagne et même en Russie, ce qui est absolument invraisemblable. Quant aux bouilleurs de cru, qu'on voudrait faire passer pour des fraudeurs, il ne faut pas oublier que ce sont en général des propriétaires fonciers, travaillant pour eux-mêmes et peu disposés à tromper le fisc. Il ne sait pas ce qui se passe en Normandie, mais il peut se porter garant à cet égard pour les vigneron de la Gironde, de la Champagne et de la Bourgogne.

M. Turquan a présenté plusieurs diagrammes, dans lesquels il a juxtaposé des faits qui peuvent n'avoir aucun rapport l'un avec l'autre. M. Fournier pense en outre qu'il ne faut pas abuser des moyennes trop générales, ces moyennes ayant pour effet de masquer certains faits qui sont de nature à éclairer la question, en permettant de trouver les causes du phénomène à étudier.

Revenant aux bouilleurs de cru, M. Fournier de Flaix dit que c'est à eux que l'on doit les meilleures eaux-de-vie, et que tous les hygiénistes sont d'accord pour les préférer aux alcools, même les mieux rectifiés, de l'industrie.

Cette discussion paraissant épuisée, M. le Président lève la séance à 11 heures.

Bulletin bibliographique.

Études de droit public, par M. Th. Ducrocq.

Études d'histoire financière et monétaire, par le même. Paris-Poitiers, 1887.

Le Nouvel Impôt sur l'alcool en Allemagne, par M. Raffalovich.

L'Économie politique au Congrès de Toulouse, par le même. Paris, 1887.

La Tunisie (histoire et législation), par M. Maurice Yvernès. Paris, 1887.

Relevé général du tonnage des marchandises transportées sur les fleuves, rivières et canaux, en 1887. — *Album graphique de 1886*; ouvrages transmis par le Ministre des travaux publics.

Statistique sanitaire du recrutement de l'armée italienne (1885). Rome, 1887.

États de recensement de fait de la province de Santa-Fé. Buenos-Ayres, 1887.

Journaux. Revues, etc. Documents divers français et étrangers.
